

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablelement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Aquitaine
7, rue Fénélon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00

aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE MÉZOS

Avenue de l'Océan
40170 Mézos
05 58 42 61 34
mairiedemezoz@wanadoo.fr
www.mezos.fr

FONDATION ► **Je donne !**



DU
PATRIMOINE

Pour la
restauration de

L'église Saint-Jean-Baptiste à Mézos Landes



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Claire Desqueyroux - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

Participez à la restauration de l'église St-Jean-Baptiste de Mézos !

LE LIEU ET SON HISTOIRE

Edifiée au XIIe siècle par les Templiers, l'église Saint-Jean-Baptiste de Mézos, simple tour carrée défensive à l'origine, possède des caractéristiques notoires : ses murs sont construits en « garluche », son clocher est recouvert de bardeaux de châtaignier et son toit de tuiles canal. Elle ne possède qu'une nef centrale et 2 bas-côtés. Le 2 octobre 1866, un violent orage détruit le clocher. Il connaîtra de nombreuses vicissitudes au cours des années et ne retrouvera sa configuration originale qu'en 1977, nouveau départ d'une rénovation de l'édifice.

Inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1969, l'église reste un lieu de culte. Grâce à ses qualités acoustiques, elle a été choisie, depuis 2023, pour l'organisation du prestigieux festival de musique classique d'UZA.

LE PROJET DE RESTAURATION

L'église Saint-Jean-Baptiste, édifice primordial du patrimoine du village de Mézos, présente aujourd'hui des désordres auxquels il faut pallier rapidement avant une dégradation trop importante. Pour ce faire, la Collectivité a mandaté une architecte du

patrimoine ; en parallèle une association a été créée pour sensibiliser et solliciter l'ensemble de la population locale et ses sympathisants.

Aujourd'hui, les peintures intérieures de la nef et de ses bas-côtés sont fortement dégradés.

Le projet est ciblé sur la réfection des peintures intérieures.

Des travaux préalables d'étanchéité sont nécessaires : couverture, gouttières, zinguerie, charpente, raccordement au réseau d'eaux pluviales.

PROJET DE VALORISATION

L'édifice est toujours consacré au culte et continuera d'accueillir des concerts de musique sacrée ou profane. Par ailleurs, la Commune envisage un développement culturel du bâtiment avec des expositions et des conférences.

Montant des travaux	359 780.16 HT
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	2ème semestre 2026

Crédit photos © Claire Desqueyroux



Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste à Mézos

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103004

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Aquitaine, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'église Saint-Jean-Baptiste à Mézos

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € €

Raison sociale* :

Forme juridique* :

SIREN* :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

E-mail :

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre